

**DÉPARTEMENT DES LANDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Séance ordinaire du 23 mai 2022 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Nombre de Conseillers

En exercice : 11
Présents : 10

Nombre de suffrages exprimés

Pour : 09
Contre : 00
Abstentions : 01

Date de convocation : 16/05/2022

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DAVASAGAEN Patricia, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, PORTASSAU Joël, THEUX Sabine.

Excusés : MOUNET Nathalie

Secrétaire de séance : THEUX Sabine

DEL 2022_05_02 : Demande d'acquisition de terres communales par M.LAFARGUE Cédric de Clèdes

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier reçu de M. Cédric LAFARGUE, en date du 20 mai 2022, demandant l'acquisition de deux parcelles communales sur la commune de Clèdes, cadastrées A N°0224 et A N°0225 au prix de 7000,00 € l'hectare.

Parcelles	Contenance		
	0ha	36 a	80 ca
A N°0224	0ha	36 a	80 ca
A N°0225	2ha	14 a	70 ca
TOTAL	2 ha	51 a	50 ca

Le Conseil Municipal,

N'a pas prévu, pour le moment, de vendre ces deux parcelles sur la commune de Clèdes

Après délibération, par 9 voix CONTRE et 1 ABSTENTION (Jean-Baptiste LAFITTE), DÉCIDE :

↳ D'émettre un avis défavorable à la demande de M. Cédric LAFARGUE.

Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
Pascal BEAUMONT



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.